Nations Unies S/PV.8058

Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8058[e] séance

Mercredi 27 septembre 2017, à 15 heures

New York

Président :	M. Alemu	(Éthiopie)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	M[me] Haley
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. Delattre
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Sénégal	M. Ciss
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Vitrenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016) du Conseil de sécurité (S/2017/794)

17-30056 (F)

La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016) du Conseil de sécurité (S/2017/794)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire su Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire su Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Staffan de Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/794, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. de Mistura.

M. de Mistura (*parle en anglais*) : Je suis ravi, Monsieur le Président, de vous voir présider la présente séance. Si je participe aujourd'hui en personne – et non par visioconférence – à la présente séance du Conseil, c'est par pure coïncidence, et cela est lié au chevauchement des séances du Conseil avec celles de l'Assemblée générale.

Je voudrais tout d'abord informer le Conseil des tout derniers faits survenus, ce que je suis supposé faire d'ailleurs, et passer ensuite à la voie à suivre pour ce qui est du volet politique et de la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015). Premièrement, s'agissant de ce qui se passe sur le terrain, les discussions d'Amman et les réunions qui se sont tenues de façon très efficace à Astana ont donné lieu à la création de quatre zones de désescalade : une au sud, une dans la Ghouta orientale, une au nord de Homs, et une dans la province d'Edleb. Nous avons aussi maintenant deux autres zones dites de réduction du conflit, qui sont en train d'être négociées par la Fédération de Russie – l'une à Afrin et l'autre dans la partie est de la région de Qalamoun.

Toutefois, la situation reste explosive parce que nous sommes préoccupés par l'offensive du Front el-Nosra dans les provinces d'Edleb et de Hama après la réunion d'Astana, ainsi que par les intenses combats qui s'y déroulent. Cela inclut aussi, pour la première fois depuis avril, quelques frappes aériennes, dont certaines auraient frappé des civils et des infrastructures civiles, notamment des établissements de soins de santé. Il y a eu aussi d'intenses tirs d'artillerie de l'opposition contre les localités civiles et les forces gouvernementales qui contrôlent Hama et Lattaquié. Nous sommes aussi préoccupés par les intenses combats qui ont lieu ailleurs aussi. La situation est donc loin d'être parfaite. Toutefois, nous devons admettre, et nous voulons le réaffirmer ici, que la création de zones de désescalade est une mesure très importante s'inscrivant dans le cadre de l'initiative visant à réduire la violence dans le pays. Nous en voyons les résultats.

L'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) est en train d'être repoussé. Les forces gouvernementales ont réalisé une avancée dans les zones rurales à l'est de Hama et de Homs et brisé le siège qui dure *de facto*, selon d'aucuns, depuis trois ans autour de la ville de Deïr el-Zor. Le Gouvernement et ses alliés ont aussi traversé dernièrement l'Euphrate. Dans l'intervalle, les Forces démocratiques syriennes (FDS), avec le soutien de la coalition internationale, ont aussi gagné du terrain sur l'EIIL, prenant le contrôle d'une bonne partie de la ville de Raqqa, alors que le Conseil militaire de la ville, commandé par les FDS, a poursuivi son avance contre l'EIIL sur la rive orientale de l'Euphrate. Le Gouvernement et ses alliés auraient intensifié leurs frappes contre les positions des FDS. Les groupes armés de l'opposition participent aussi à la bataille contre l'EIIL à Deraa. Je tiens à rappeler que l'ONU demande que les civils soient protégés – et c'est ici le lieu de le faire – à Edleb, Deïr el-Zor, Raqqa et là où les combats se poursuivent toujours.

Au milieu de cette activité militaire intense, tandis que nous reconnaissons tous que la lutte contre l'EIIL est cruciale, nous devons nous rappeler que les civils ne peuvent pas faire l'objet d'une double punition. Ils ont été déjà punis en se retrouvant sous la domination de l'EIIL et, s'ils ont la malchance d'être encore sur place lorsque les combats se déroulent, ils seront punis une deuxième fois. Il reste encore beaucoup à faire en

matière de protection des civils. Il reste beaucoup à faire pour protéger les civils et l'infrastructure civile contre les offensives militaires et pour ménager un accès sûr, durable et sans entraves à tous les civils dans le besoin en Syrie, où qu'ils se trouvent. Mon collègue et ami Mark Lowcock donnera plus de détails au Conseil sur ce point.

Je voudrais cependant insister plus particulièrement sur la question des personnes détenues, enlevées ou portées disparues. Des milliers d'entre elles, selon leurs propres familles, sont toujours portées disparues, enlevées ou détenues. Nous n'avons vu aucun progrès sur cette question – ni à Astana, malgré plusieurs tentatives pour ce faire, ni à Genève. Un nombre très important de familles syriennes souffrent de l'absence de leurs proches détenus ou portés disparus et, surtout, de l'absence d'informations sur leur sort. Elles ne savent même pas s'ils sont toujours en vie ou non. Le moment est venu d'examiner cette question maintenant en tant que priorité absolue, surtout en cette phase de désescalade.

J'espère aussi que des résultats concrets seront obtenus dans un avenir proche sur la question du déminage humanitaire. Je hais les mines. J'ai perdu trois collègues tués par des mines en Afghanistan et en Iraq. J'ai vu les mines à l'œuvre. Cela constituerait une autre mesure de confiance importante. Je prends à cet égard bonne note du dialogue en cours entre les le Service de la lutte antimines de l'ONU et le Gouvernement syrien.

Il existe un large consensus que les arrangements de désescalade ne doivent pas mener à une partition inavouée de la Syrie, et que l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être respectées. Les nombreux Syriens de tous horizons que je rencontre régulièrement sont unanimes à ce sujet : ils rejettent avec force toute idée de partition de la Syrie, de son territoire et de son peuple.

Voilà pourquoi la désescalade doit essentiellement être un précurseur d'un véritable cessez-le-feu dans tout le pays et d'une action sur les fronts humanitaire et de la confiance – questions couvertes au paragraphes 12 et 14 de la résolution 2254 (2015). Les initiatives d'Astana et d'Amman doivent être perçues comme jetant les bases d'une reprise du processus de Genève – qui doit passer de la phase des pourparlers préparatoires à celle de négociations véritables sur l'avenir politique de la Syrie, tel qu'envisagé dans la résolution 2254 (2015), qui porteraient sur les quatre groupes de questions inscrites au programme, ce dont le Conseil s'est félicité.

Je me suis entretenu avec les deux parties ainsi qu'avec ceux qui ont de l'influence sur elles, à l'ouverture de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale, entretiens qui ont été comme d'habitude très utiles. J'ai assisté à nombre de réunions multilatérales tenues en marge de l'Assemblée générale, notamment une organisée par l'Union européenne – que je voudrais remercier de cette initiative – avac la participation d'un large éventail d'acteurs internationaux. J'ai pu me rendre aussi à Washington, lundi, tandis que mon adjoint, l'Ambassadeur Ramzy, s'est rendu à Moscou hier et s'y trouve encore aujourd'hui. J'ai l'intention de rester en contact étroit avec tous les pays concernés et avec les parties syriennes dans les semaines à venir.

Nous continuerons de dialoguer avec tous les participants à la Civil Society Support Room et de nous inspirer des aperçus du Comité consultatif des femmes syriennes. Ces participants ont fermement souligné à mon intention les attentes d'un large éventail de Syriens concernant une solution politique inclusive reflétant les intérêts de tous les Syriens et fondée sur les droits de l'homme, l'égalité et la justice. Ils continuent d'appeler l'attention sur les voix absentes du processus politique, notamment celles des femmes qui représentent la moitié de la population, si ce n'est plus. Elles devraient aussi avoir leur mot à dire dans la prise des décisions qui façonnent l'avenir de leur propre pays.

Je tiens à confirmer aujourd'hui mon intention de convoquer le huitième cycle de pourparlers intrasyriens à Genève d'ici un mois, comme j'en ai parlé hier avec le Secrétaire général. La date précise reste à arrêter. Au plus tard, ce sera à la fin d'octobre ou au début de novembre. Je confirme ce calendrier pour que tous les intéressés puissent mettre à profit ce mois crucial qui reste à partir d'aujourd'hui pour créer les conditions qu'il faut pour que ces pourparlers soient utiles. En outre, j'appelle les deux parties – je le répète, les deux parties, – à évaluer la situation avec réalisme et avec un sens de leurs responsabilités envers le peuple syrien et à faire des préparatifs sérieux en vue de leur participation aux pourparlers de Genève sans conditions préalables. Je voudrais expliquer ce que j'entends par là exactement.

Tout d'abord, je pense que le Gouvernement a intérêt à mener des négociations dignes de ce nom avec l'opposition désignée par le Conseil dans la résolution 2254 (2015) – et a même le devoir de le faire. Jusqu'à présent, le Gouvernement a indiqué qu'il était prêt à passer des pourparlers à des négociations véritables à condition que l'opposition fasse preuve d'unité et

s'engage à respecter certains principes essentiels. Je sais également que la lutte contre le terrorisme est une question importante pour le Gouvernement. Toutefois, c'est justement en ce moment, alors que nous sommes témoins de la défaite progressive du terrorisme en Syrie, qu'il faut préserver les progrès réalisés sur le terrain et les consolider au moyen d'un processus politique véritable et sans exclusive, sur la base de la résolution 2254 (2015).

Il faut exhorter le Gouvernement à prouver par ses paroles et ses actes qu'il veut sincèrement mener des négociations sur des questions fondamentales : une gouvernance crédible et sans exclusive aux niveaux local et central; le calendrier et le processus relatifs à une nouvelle constitution; des élections supervisées par l'ONU – tout en rétablissant la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie et en combattant et en vainquant le terrorisme. Les États amis du Gouvernement syrien doivent l'encourager à montrer qu'il est prêt à aller de l'avant, y compris sur le fond de la résolution 2254 (2015) en ce qui concerne les différents volets, non seulement en termes généraux, mais aussi s'agissant des détails, de l'ordre chronologique et des modalités de la mise en œuvre. Nous savons que ce ne sera pas facile, mais il faut lancer ce processus, et l'ONU est plus que disposée à jouer le rôle de médiateur pour que le Gouvernement mène de véritables négociations avec l'opposition.

De son côté, l'opposition, à notre avis, a également intérêt à prouver qu'elle est prête à s'exprimer d'une seule voix et sur la base d'un même programme dans le cadre de négociations sincères avec le Gouvernement sur les quatre volets et sur la mise en œuvre de résolution 2254 (2015) – et a le devoir de le faire. Personne ne demande à l'opposition de cesser de s'opposer d'un coup, mais nous lui demandons de comprendre qu'elle est plus crédible et plus efficace lorsqu'elle est unie et démontre sa volonté de négocier, ce qui revient à faire des concessions mutuelles.

À cet égard, mon Bureau a eu beaucoup à faire jusqu'à présent. De mai à juillet, nous avons facilité un travail technique très important en ce qui concerne les trois programmes de l'opposition. Il faut maintenant exhorter l'opposition à saisir l'occasion qui s'offre grâce aux efforts déployés par le Royaume d'Arabie saoudite pour organiser une conférence sans exclusive connue sous le nom de conférence de Riyad 2. Nous avons l'espoir et l'assurance que cette conférence se tiendra en octobre avant les pourparlers de Genève et avant la rencontre prévue à Astana. Cette conférence devrait être l'occasion et le lieu pour l'opposition, avec l'encouragement de ceux qui ont une influence sur elle – dont certains sont dans cette salle –, de faire front commun et de présenter une approche stratégique dans le cadre du processus de négociation en vue de la concrétisation du projet – qui n'a pas changé – reflété dans la résolution 2254 (2015). L'ONU est prête à tout mettre en œuvre pour appuyer ce projet et cette approche.

Je voudrais avertir toutes les parties qu'elles ne doivent pas se faire des illusions quant à leur victoire ou imaginer qu'elles pourront prendre des raccourcis. Il n'y a pas de substitut à un processus mené sous l'égide de l'ONU, appuyé par la communauté internationale et basé à Genève, sur une approche globale et sans exclusive qui permettra en même temps aux Syriens de retrouver un minimum de confiance et de cohésion sociale après ce conflit violent. Nous ne devons pas oublier que des centaines de milliers de personnes sont mortes et que des millions de personnes portent encore les cicatrices physiques ou psychologiques d'un conflit brutal. Des millions de personnes ont été déplacées, à l'intérieur ou en dehors de la Syrie, même si certaines – et nous nous en réjouissons – essaient de regagner leurs foyers. Des milliers de personnes ont été détenues et des milliers d'autres ont disparu – beaucoup sans laisser de traces, et on ne sait toujours pas ce qu'il est advenu d'elles.

Les infrastructures, en particulier les infrastructures civiles, ont été détruites à une échelle inimaginable et des groupes de terroristes illégaux à l'échelle internationale, même s'ils se trouvent dans une position désavantageuse aujourd'hui – ce qui est effectivement le cas – ont prouvé qu'ils étaient résilients dans d'autres régions du monde en se remettant des revers qu'ils ont subis sur le champ de bataille. Ils peuvent ou pourraient faire de même s'il n'y a pas de nouveau pacte politique qui permette à la société de faire une transition vers un avenir partagé, démocratique et sans exclusive. Je suis convaincu qu'il faut répondre aux doléances non satisfaites en Syrie, compte tenu des vues exprimées par des acteurs syriens qui ne sont ni du côté du Gouvernement ni du côté de l'opposition, mais qui disent qu'ils ont des revendications.

C'est la raison pour laquelle il est temps de revenir à Genève et aux pourparlers intersyriens sous l'égide de l'ONU, plus précisément le Conseil de sécurité. C'est le seul cadre dans lequel le processus politique de transition envisagé par le Conseil dans la résolution 2254 (2015) peut être mené par les parties

syriennes elles-mêmes, avec la légitimité – garantie par l'ONU – et l'appui de la communauté internationale. Il nous reste un mois avant ces pourparlers, et nous voulons que tout le monde se mette à l'œuvre pendant ce mois-là. Mettons à profit ce mois pour bien préparer les conférences prévues prochainement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. de Mistura de son exposé.

Je donne la parole à M. Lowcock.

M. Lowcock (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi, Monsieur le Président, de prendre la parole devant le Conseil de sécurité cet après-midi, pour la première fois depuis que j'ai pris mes fonctions de Coordonnateur des secours d'urgence.

Tous les membres du Conseil autour de cette table sont conscients des effets catastrophiques que le conflit a eu sur les civils en Syrie. Je salue les efforts inlassables consentis par de nombreux membres en faveur de l'amélioration de la situation humanitaire. Je sais que le Conseil a œuvré collectivement pour améliorer l'accès humanitaire et renforcer la protection des civils. Cela reste une priorité pour la communauté internationale, comme nous avons pu le constater lors du débat général tenu à l'Assemblée générale la semaine dernière. Les besoins humanitaires et en matière de protection demeurent énormes et aigus en Syrie. Je m'engage à travailler en collaboration avec le Conseil de sécurité et toutes les parties pour renforcer la protection et pour apporter de l'aide aux personnes qui en ont besoin.

Je me félicite des progrès qui continuent d'être faits en matière de désescalade suite à l'accord signé le 4 mai par la Russie, la Turquie et l'Iran. Cette évolution a eu une incidence positive sur les civils dans certaines zones du sud-ouest de la Syrie, dans les zones rurales de Damas et dans les zones du nord-ouest d'Homs et d'Edleb. Comme l'a dit mon collègue, l'Envoyé spécial Staffan de Mistura, la dernière série de pourparlers à Astana a permis de réduire davantage la violence. Néanmoins, nous continuons à recevoir des informations faisant état de violations du droit international humanitaire par toutes les parties au conflit et comme Staffan, je suis préoccupé par les informations concernant les récents combats et frappes aériennes à Edleb et à Hama, qui ont fait beaucoup de morts et de blessés et ont endommagé des infrastructures civiles essentielles.

Selon certaines informations, une frappe aérienne menée hier dans la région de Wadi Al-Zaib dans la zone rurale de Hama aurait fait jusqu'à 80 morts parmi des gens qui fuyaient l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Je suis particulièrement préoccupé par les frappes aériennes qui auraient touché des écoles et des hôpitaux à Edleb. La semaine dernière, des partenaires humanitaires nous ont dit que trois hôpitaux situés dans les sous-districts de Kfar Noubl, de Khan Cheïkhoun et d'Heish ne fonctionnent plus, ce qui fait que plus d'un demi-million de personnes n'ont pas accès aux soins médicaux. De telles attaques ont non seulement pour conséquence des souffrances humaines directes, mais elles causent également d'autres souffrances et décès inutiles en privant les populations d'un accès aux soins médicaux pour des maladies qui, autrement, auraient pu être traitées.

Plus à l'est, les combats contre l'EIIL dans les gouvernorats de Raqqa et de Deïr el-Zor ont conduit à une propagation de la violence. Alors que les Forces démocratiques syriennes poursuivent leur avancée à l'intérieur de la ville de Raqqa, je suis préoccupé par les quelque 14 000 civils pris au piège dans cette ville. Ils sont pris en étau dans une zone de plus en plus petite. Il faut garantir aux civils un libre passage et l'accès à une aide vitale. Dans le gouvernorat de Deïr el-Zor, les frappes aériennes menées ces derniers jours auraient entraîné la mort de nombreux civils, et l'EIIL serait en train d'utiliser des civils comme boucliers humains. Près de 100 000 personnes originaires des villes du gouvernorat situées le long de l'Euphrate auraient été déplacées en raison de l'intensité des combats depuis le 25 août. Plus de 50 000 personnes ont été déplacées au cours de la seule semaine écoulée. Beaucoup ont été contraintes de se rendre dans d'autres zones contrôlées par l'EIIL, hors d'atteinte des organismes de secours, et celles qui ont pu fuir les combats dans ces villes en allant vers le nord, dans les zones contrôlées par les Kurdes, continuent de se heurter à des restrictions à la liberté de circulation.

Tandis que les lignes de front restent mouvantes, l'accès humanitaire à ceux qui en ont besoin est également en train de changer. Comme vient de le dire Staffan de Mistura, au terme de trois années de siège par l'EIIL, les forces du Gouvernement syrien ont, début septembre, réussi à accéder à Deïr el-Zor. De nouvelles routes commerciales et humanitaires ont été ouvertes. L'ONU, par l'intermédiaire du Croissant-Rouge arabe syrien, notre partenaire, a pu se rendre dans cette zone par la route, ce qui signifie que nous avons pu mettre finaux largages, qui, grâce aux 309 rotations de haute altitude menées depuis avril de l'année dernière, ont permis de distribuer plus de 6 030 tonnes de vivres et

de fournitures à ceux qui en avaient besoin à l'intérieur de la ville.

À la suite d'un examen approfondi réalisé par l'ONU, Deïr el-Zor et ses 93 500 habitants ont été rayés de la liste des zones assiégées. À présent, quelque 419 920 personnes – dont, selon l'UNICEF, la plupart sont des enfants – sont toujours assiégées dans 10 régions de Syrie, dont 95 % du fait du Gouvernement syrien; 2 %, à Fouaa et Kefraya, sont assiégées par des groupes armés non étatiques; et 3 %, à Yarmouk, le sont à la fois par des groupes armés non étatiques et par le Gouvernement syrien. Bien que ces chiffres aient enregistré un recul, le sort de ceux qui sont pris au piège reste grave. Ces sièges doivent être levés.

Plus d'un million de personnes dépendent de l'assistance qui est acheminée au-delà des lignes de conflit. Nous ne sommes toujours pas en mesure d'atteindre la vaste majorité d'entre elles à une fréquence suffisamment régulière. En septembre, dans les trois villes assiégées de Fouaa, Kefraya et Yarmouk, on a pu atteindre 9 000 personnes, et 25 000 autres dans les zones de l'est de Harasta, à Misraba et à Modira; mais, dans l'ensemble, dans le cadre du plan d'accès pour août et septembre, nous n'avons réussi à atteindre que 280 500 des 1,23 million de personnes pour lesquelles nous avions demandé une assistance.

À certaines périodes au cours des 18 derniers mois, l'ONU a réussi, en une seule semaine, à acheminer de l'aide à plus de 300 000 personnes. Je voudrais qu'un accès de cette envergure soit de nouveau constaté, voire dépassé, à l'avenir. Pour cela, il faudra surmonter les difficultés posées par les retards et obstacles bureaucratiques que nous opposent toutes les parties. Je note que les deux premières réunions du mécanisme tripartite composé de l'ONU, du Gouvernement syrien et de la Fédération de Russie ont eu lieu à Damas pour débattre des problèmes administratifs et de sécurité. Ce sont là des faits nouveaux concrets, propres à améliorer la vie des Syriens. Une programmation ordinaire décidée en Syrie permet d'atteindre des millions de personnes chaque mois par les voies les plus directes. En Syrie, une programmation ordinaire permet d'acheminer, chaque mois, des vivres, des médicaments et autres articles essentiels à plus de 4 millions de personnes.

Par le biais d'une programmation transfrontalière au départ de la Jordanie et de la Turquie, nous parvenons à des millions d'autres personnes. Depuis l'adoption de la résolution 2165 (2014), plus de 16 000 camions déployés par l'ONU ont transporté des fournitures médicales suffisantes pour près de 15 millions de traitements, ainsi que des articles non alimentaires pour quasiment 4 millions de personnes et des produits d'assainissement, d'hygiène et d'aide à l'approvisionnement en eau pour 3 millions de personnes. En moyenne, près d'un million de personnes ont reçu chaque mois une aide alimentaire. Comme l'affirme le Secrétaire général dans son dernier rapport mensuel (S/2017/794), ces opérations complètent le rôle crucial joué par les organisations non gouvernementales internationales et nationales. En plus d'apporter de l'aide, ces organisations fournissent des services de base essentiels, notamment en matière d'éducation et de santé.

La situation reste périlleuse pour les travailleurs humanitaires en Syrie, qu'ils soient membres du personnel des Nations Unies ou de celui des organisations non gouvernementales partenaires, car ils sont chaque jour confrontés à des risques de violence. Comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son dernier rapport mensuel, plusieurs dizaines d'agents de l'aide humanitaire ont été tués depuis le début du conflit, parmi lesquels des fonctionnaires des Nations Unies et des membres du personnel ou volontaires du Croissant-Rouge arabe syrien et de la Société du Croissant-Rouge palestinien. Plus de 50 fonctionnaires de l'ONU et agents de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient sont toujours détenus ou portés disparus. Le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme définissent les responsabilités qui incombent aux parties belligérantes s'agissant de protéger comme il convient toutes les organisations humanitaires, y compris leur personnel, leurs installations et autres équipements de secours. Je compte sur l'appui et la vigilance du Conseil pour garantir la protection nécessaire de tous les travailleurs humanitaires en Syrie.

À la conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, qui s'est tenue en avril, plus de 40 gouvernements ont pris des engagements totalisant environ 6 milliards de dollars pour répondre aux besoins humanitaires et à plus long terme du peuple syrien et des communautés d'accueil en Syrie et dans la région, mais le Plan d'aide humanitaire pour la Syrie reste nettement sous-financé pour 2017. J'appelle le Conseil à réaffirmer son appui au règlement de cette question et aux mesures visant à faire en sorte que tous les engagements pris se transforment en contributions. J'ai demandé aux autorités syriennes l'autorisation de me rendre en Syrie afin de me rendre

compte par moi-même de la situation, d’appuyer la préparation du plan d’aide humanitaire pour 2018 et, par la suite, plaider pour la mobilisation des ressources pour son financement.

La Syrie reste confrontée à des difficultés profondes et sévères, et le peuple syrien est toujours pris au piège d’un cycle de violence qui doit être rompu. Je travaillerai de manière ouverte et transparente avec toutes les parties pour trouver des solutions qui placent la population au centre de notre attention collective. Je suis impatient de travailler avec le Conseil pour faire en sorte que cette population obtienne davantage d’aide et une meilleure protection.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Nous remercions l’Envoyé spécial, M. de Mistura, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d’urgence, M. Lowcock, de leurs exposés. C’est un plaisir que de revoir M. de Mistura parmi nous; et nous souhaitons la bienvenue à M. Lowcock, présent pour la première fois au Conseil en cette qualité, et lui présentons nos vœux de plein succès dans l’accomplissement de son mandat, qui revêt tant d’importance pour des millions de personnes à travers le monde, pour lesquelles il a des incidences considérables.

C’est ce que nous disions régulièrement à son prédécesseur, M. Stephen O’Brien, qui était chargé d’une difficile mission, celle d’être témoin de situations douloureuses et d’en évaluer les répercussions sur cette crise, et de devoir nous rendre compte, en toute franchise, des effets humains et humanitaires des diverses crises et conflits armés au cours desquels les populations civiles sont toujours les principales victimes. Dans ce contexte, le travail constant, dévoué et courageux des milliers de travailleurs humanitaires du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et de leurs partenaires locaux fait souvent la différence entre la vie et la mort pour les civils pris au piège de ces conflits, en particulier pour les groupes les plus vulnérables de la population, comme les femmes et les enfants.

Ces deux dernières années, en notre qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité, notre délégation s’est fréquemment manifestée au cours des séances publiques car elle estime que ce sont elles qui nous donnent l’occasion, en tous cas aux membres élus, de présenter à ceux qui nous ont élus, les États Membres, la position, les opinions de notre gouvernement concernant les diverses questions dont est saisi le Conseil. Puisque, en outre, c’est la première fois que nous pouvons dialoguer avec M. Lowcock, nous tenons à ce qu’il soit directement mis au fait de ces opinions, du moins celles de mon gouvernement.

Au cours de ces deux années, nous nous sommes également fixé comme axe central de notre action tout ce qui concerne la protection des civils et le droit international humanitaire, et nous avons systématiquement plaidé pour que l’accès des secours et la distribution de l’aide ne soient pas entravés sur tout le territoire syrien, y compris dans les zones assiégées et difficiles d’accès. Nous avons en permanence requis la protection et la sécurité des travailleurs humanitaires dans l’exercice de leurs fonctions. Étant donné qu’il y a maintenant un nouveau chef de l’OCHA, nous réitérons que ce serait un geste très positif de la part du Gouvernement syrien que d’adresser une invitation à M. Lowcock pour qu’il se rende sur le terrain. Cela permettrait d’avoir une meilleure relation avec l’ONU afin de faciliter l’acheminement de l’aide humanitaire dans des conditions normales.

Je tiens à souligner que le processus d’Astana et d’autres initiatives régionales lancées au cours des derniers mois pour mettre fin aux hostilités locales ont conduit à une réduction importante des combats dans le pays, grâce à la mise en œuvre de plusieurs zones de désescalade. Nous insistons sur le fait que ces zones doivent être provisoires afin de préserver l’unité et l’intégrité territoriale de la République arabe syrienne.

Pour le cinquième mois consécutif, nous devons exprimer notre préoccupation quant au fait que nous n’avons toujours pas reçu d’informations sur la mise en œuvre du mémorandum d’Astana du 4 mai. Malgré les progrès considérables accomplis, il est essentiel d’assurer l’accès sans entrave de l’ONU et de l’aide humanitaire vers ces zones, ainsi que la liberté de mouvement pour y entrer et en sortir volontairement. Cela garantirait le respect des principes fondamentaux du droit international humanitaire.

Nous nous félicitons qu’à l’issue de la dernière réunion du processus d’Astana, les trois pays garants aient publié un communiqué conjoint dans lequel ils ont souligné la nécessité d’utiliser les zones de désescalade qui avaient été créés en mai pour permettre un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave. De même, nous jugeons encourageant que ce communiqué indique que

les parties au conflit doivent mettre en place des mesures de confiance, notamment en libérant les personnes qui ont été arrêtées ou enlevées, en remettant les dépouilles des personnes décédées et en identifiant les personnes disparues, afin de créer des conditions plus propices à la réussite du processus politique et à un cessez-le-feu durable.

En ce qui concerne l'accès humanitaire, nous sommes préoccupés par le fait que nous restions très en deçà des besoins de l'OCHA. Nous appelons tous les pays ayant une influence sur le Gouvernement syrien, et en particulier le Gouvernement syrien lui-même, à assurer l'acheminement de l'aide humanitaire sans heurt, en toute sécurité et sans entrave. À cette fin, la Syrie doit permettre que les plans bimensuels de l'OCHA soient pleinement mis en œuvre en délivrant tous les permis requis. C'est au Gouvernement syrien qu'il incombe au premier chef de veiller à ce que sa propre population ait accès à l'alimentation, à l'eau, aux médicaments et aux fournitures afin d'assurer sa survie jusqu'à ce qu'on puisse mettre fin au conflit de façon définitive.

Rendre justice aux centaines de milliers de victimes innocentes de ce conflit sera indispensable pour assurer une paix durable en Syrie et permettre à ce pays et à sa population tout entière de surmonter les horreurs de cette guerre prolongée. Cela contribuera également à donner foi en l'avenir et à lutter contre l'impunité des auteurs des crimes graves commis au cours de ces sept longues années.

En décembre de l'année dernière, l'Uruguay a appuyé la création du Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, y compris dans le cas de crimes de guerre, tels que l'utilisation d'armes chimiques contre des civils. À cet égard, nous appuyons également la demande faite par le Secrétaire général António Guterres pour que la Cour pénale internationale soit saisie de la situation en Syrie.

Le mois prochain, le Mécanisme d'enquête conjoint publiera les conclusions de son analyse de deux incidents, à propos desquels l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques a confirmé l'emploi d'armes chimiques en Syrie. Il appartient au Conseil de déterminer les mesures à prendre pour punir les responsables. S'il ne le fait pas, le Conseil risque de perdre le peu de crédibilité qui lui reste s'agissant de sa gestion de la crise syrienne.

Les priorités en Syrie ont été clairement définies : trouver une solution politique pour mettre fin à la guerre et engager une transition politique pacifique, consolider la cession des hostilités à l'échelon local et garantir l'acheminement de l'aide humanitaire aux millions de personnes dans le besoin dans les zones assiégées et difficiles à atteindre.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous souhaitons prendre la parole en séance publique afin de présenter aux membres du Conseil de sécurité, mais pas seulement, notre opinion sur la situation actuelle en Syrie.

Nous remercions M. de Mistura de son exposé. Nous souhaitons plein succès à M. Lowcock sur le volet humanitaire en Syrie. Nous espérons qu'il abordera la question avec impartialité et gagnera la confiance des parties.

Les 14 et 15 septembre, la sixième réunion internationale sur la Syrie s'est tenue à Astana, marquant un nouveau pas concret de la Russie, de l'Iran et de la Turquie dans le renforcement du régime de cessation des hostilités et la stabilisation de la situation en Syrie. Les paramètres des quatre zones de désescalade ont été définis. Le calme dans le sud-ouest de la Syrie est maintenu grâce à une coopération constructive avec les États-Unis et la Jordanie. Le niveau de violence continue de diminuer. Nous affirmons une fois encore que ces zones de désescalade ont un caractère provisoire. Il est inacceptable d'émettre l'hypothèse qu'elles représentent une tentative dissimilée de diviser la Syrie en sphères d'influence. Nous estimons que ces allégations ont pour objectif de discréditer le processus d'Astana.

Le territoire sous le contrôle de l'État islamique en Iraq et du Levant (EIIL) se réduit. L'armée de l'air russe continue de fournir un appui au Gouvernement syrien pour lutter contre la menace qu'il fait peser. Après des années d'encerclement par les rebelles, le siège de Deïr el-Zor a été levé. On observe, toutefois, à l'extérieur de la ville des tentatives d'entraver les efforts visant à poursuivre et à vaincre les combattants. Cela va à l'encontre de l'objectif déclaré qui est d'écraser complètement le fléau de l'EIIL sur le territoire syrien. Une fois de plus, nous mettons en garde contre la tentation de composer avec les terroristes et de leur donner la possibilité de reprendre des forces. Ce n'est que grâce à

une coopération franche, sans intentions cachées, qu'il sera possible d'éliminer les foyers de terrorisme.

Cette remarque s'applique, d'ailleurs, également à la lutte contre le Front el-Nosra et ses clones. Récemment, les membres du Front el-Nosra ont entrepris de saper la création de zones de désescalade à Edleb et d'empêcher les soldats du Gouvernement de mener une offensive dans la province de Deïr el-Zor. Dans ces conditions, il sera impossible de mettre en place des points d'observation et des points de contrôle dans la zone d'Edleb tant qu'on n'aura pas chassé les principales forces du Front el-Nosra. C'est là un défi auquel on est en train de s'atteler. Nous prenons note des informations relayées par les médias selon lesquelles les hôpitaux de la province d'Edleb sont bombardés les uns après les autres. La diffusion de fausses informations émanant des militants et de leurs commanditaires est une tactique bien connue dans le conflit syrien.

Le processus d'Astana – une plate-forme qui a été gracieusement mise à disposition par le Kazakhstan – a redonné vie aux pourparlers intersyriens, sous les auspices de l'ONU, et, comme on peut le voir, a insufflé un nouvel élan au processus de Genève, sous la conduite de M. de Mistura. Nous attendons avec intérêt le début des pourparlers directs entre les parties. Beaucoup dépendra de la capacité de l'opposition à s'unir, à renoncer aux positions radicales et à enfin entamer un dialogue constructif. Nos partenaires en Arabie saoudite et en Égypte s'emploient à faciliter cette tâche qui est loin d'être aisée, et nous leur souhaitons sincèrement plein succès. Nous espérons que le prochain cycle de pourparlers de paix à Genève, qui se déroulera à la fin d'octobre, sera couronné de succès.

Durant les dialogues d'Astana, les pays garants n'ont pas perdu de vue les questions de l'accès humanitaire sûr et sans entrave, du déminage et d'autres. Le programme comporte également des sujets tels que la libération des personnes détenues ou enlevées et propose des mesures réciproques pour toutes les parties au conflit.

Nous réitérons une fois de plus qu'il sera impossible de mettre en place des solutions efficaces si le Gouvernement syrien ne participe pas au débat. Malheureusement, aucun représentant syrien n'a été invité à l'événement sur la Syrie organisé par l'Union européenne durant la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale. Une avancée importante a également été réalisée en créant un mécanisme tripartite qui regroupe la Russie, la Syrie et l'ONU, et nous espérons qu'il nous permettra de trouver des solutions aux nombreux problèmes complexes liés aux activités humanitaires. Par exemple, nous espérons que le processus de délivrance de permis pour les convois sera ramené à deux ou trois jours. Cependant, nous réaffirmons que les livraisons transfrontières devront diminuer au fur et à mesure que sera élargi l'accès humanitaire. Il convient de souligner une fois de plus que nous ne pouvons attribuer tous les problèmes d'accès humanitaire à l'absence de procédures d'harmonisation. Dans chaque cas spécifique, des décisions doivent être prises en ce qui concerne les dates et les itinéraires, et les conditions de sécurité doivent être prises en compte. Nous sommes conscients que dans certains cas, des convois humanitaires ont été menacés précisément du fait d'erreurs dans leurs arrangements.

Nous ne pouvons accepter de risquer la vie des travailleurs humanitaires, et nous sommes convaincus que l'ONU doit éliminer la possibilité d'envoyer des convois vers des régions occupées par des terroristes, notamment dans le quartier de Jobar, dans la capitale, et à Edleb. À cet égard, il est difficile de comprendre pourquoi des convois humanitaires ont récemment traversé la frontière au point de passage de Bab el-Haoua, qui est contrôlé par le Front el-Nosra.

Un autre problème de longue date, c'est celui de la répartition équitable de l'aide humanitaire. Nous sommes certains qu'elle se retrouve souvent entre les mains de chefs de guerre locaux, est revendue sur le marché noir et utilisée comme monnaie d'échange pour s'assurer la loyauté des populations locales. Nous savons que des représentants du Croissant-Rouge arabe syrien ont reçu des menaces et des avertissements s'ils s'avisaient d'intervenir dans le processus de distribution. Malheureusement, les représentants de l'ONU n'ont souvent aucune idée des mains dans lesquelles se retrouve l'aide humanitaire, et ceci est inacceptable.

Nous sommes également convaincus que les besoins en matière d'aide humanitaire sont souvent calculés de manière imprécise et parfois surestimés quand des territoires contrôlés par l'opposition ou des terroristes sont concernés. C'est pourquoi nous devons veiller à ce que les comités locaux de réconciliation nationale jouent un rôle important dans l'évaluation des besoins réels de la population. Ils sont présents dans toutes les zones de désescalade et comptent dans leurs rangs des représentants du Gouvernement et des autorités locales de l'opposition armée ainsi que des civils respectés, notamment des ecclésiastiques, des

ingénieurs et des professeurs. Des militaires russes participent également aux activités des comités en tant qu'observateurs. Nous sommes prêts à organiser la collaboration des représentants de l'ONU avec les comités afin d'améliorer la planification des opérations humanitaires. La création d'autorités parallèles dans des zones contrôlées par des terroristes serait inacceptable.

Le potentiel de ces comités pourrait également être utilisé pour procéder à des échanges de prisonniers. Environ 100 personnes détenues par le Gouvernement et l'opposition ont déjà été libérées dans la zone de désescalade située dans le sud. Les comités locaux de réconciliation nationale sont en train d'améliorer leur coordination, et il est prévu de convoquer un congrès des peuples syriens, qui pourrait jouer un rôle important dans le processus de négociation de Genève aux côtés de la plateforme d'opposition unie.

Alors que la situation se stabilise dans de nombreux endroits de la Syrie, et que l'on assiste à des retours massifs de populations, la portée de l'action humanitaire doit être élargie. L'important est maintenant de s'organiser rapidement pour acheminer les matériaux, la technologie et le matériel nécessaires à la reconstruction du pays et au rétablissement de la vie civile. Les Syriens doivent sentir que la paix est imminente. Nous exhortons l'ONU à renforcer l'aide humanitaire dans toute la Syrie sans ralentir pour écouter les arguments de ceux qui tentent d'exploiter la question de l'aide humanitaire pour promouvoir le règlement politique qui leur convient. Il est avéré que certaines capitales continuent de lier l'aide humanitaire, y compris le déminage, aux progrès accomplis en ce qui concerne la transition politique, et nous savons parfaitement que l'ONU et ses entités sont soumises à des pressions pour ne pas lancer trop rapidement les efforts de reconstruction. Qui plus est, les Syriens continuent d'être ciblés par des sanctions unilatérales, et il faut mettre un terme à ces châtiments collectifs.

Nous convenons qu'il est essentiel de fournir une aide aux voisins de la Syrie, qui ont accueilli des millions de réfugiés. Cependant, nous estimons également que cette situation est temporaire et qu'il serait mal avisé de dépenser des sommes trop importantes pour que les réfugiés s'établissent dans leurs pays d'accueil. Bien sûr, des écoles pour les enfants syriens en Turquie et en Jordanie peuvent être construites, mais il vaudrait mieux contribuer à remettre sur pied le système éducatif syrien.

Nous sommes profondément préoccupés par la situation humanitaire à Raqqa. Des dizaines de milliers de personnes sont assiégées depuis des mois, des cibles civiles sont régulièrement bombardées et touchées par des tirs d'artillerie lourde, et il n'y a pas de couloirs humanitaires. Pourtant, pour des raisons inconnues, l'ONU n'a toujours pas ajouté cette zone d'urgence à sa liste de zones assiégées. Nous estimons que cette question doit préoccuper l'ONU tout autant que les questions soulevées par le Coordonnateur des secours d'urgence aujourd'hui. En règle générale, nous recommandons au Secrétaire général adjoint de fonder ses évaluations sur des informations vérifiées, comme nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises. Nous espérons que sa visite future en Syrie lui permettra de se faire une idée plus précise de la situation humanitaire dans le pays.

Mme Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier M. Staffan de Mistura et M. Mark Lowcock de leurs exposés et à prendre un moment pour souhaiter la bienvenue à M. Lowcock au Conseil de sécurité. Sa détermination à lutter contre la crise humanitaire en Syrie est une source d'inspiration. Je lui serais reconnaissante de nous faire savoir si le régime syrien lui a déjà accordé un visa.

La réunion de haut niveau organisée la semaine dernière en vue de répondre aux besoins humanitaires en Syrie a été très productive. Nous remercions l'Union européenne de l'avoir convoquée pour mettre l'accent sur la crise née du conflit syrien. Les États-Unis ont annoncé une aide humanitaire supplémentaire de 697 millions de dollars au profit des victimes et des communautés d'accueil qui soutiennent les réfugiés syriens. D'autres pays ont également fait des promesses absolument nécessaires.

Malgré une certaine diminution de la violence en Syrie, le moment n'est pas venu de nous reposer sur nos lauriers. Si le peuple syrien ne constate pas un processus politique mené en parallèle avec nos efforts de désescalade, la violence reprendra. Les succès remportés gains contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) ne pourront être que temporaires. Tout accord signé sur le papier à Astana n'aboutira à rien. En l'absence d'un processus politique auquel le peuple syrien et le régime pourront participer en toute bonne foi, les Syriens resteront vulnérables et en proie à des luttes intestines.

Pourtant, le régime syrien refuse de s'asseoir de bonne foi à la table des négociations. Au contraire, il continue de refuser l'accès humanitaire à ceux qui en ont besoin. Les plans d'opération mensuels des Nations Unies, y compris ceux de ce mois, se sont heurtés

à des difficultés. Aucun convoi n'a pu se déplacer au cours des dernières semaines, en dépit de l'approbation initiale accordée par le Gouvernement syrien. Comme la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne l'a indiqué, les Forces armées arabes syriennes continuent d'utiliser des armes chimiques contre des civils et de cibler les hôpitaux et le personnel médical.

La semaine dernière, des frappes aériennes auraient visé Edleb et les provinces septentrionales de Hama. Ces frappes ont entraîné la mort d'au moins trois membres du personnel médical et endommagé plusieurs installations médicales et des centres de défense civile. Hier encore, le régime aurait lancé une attaque contre un centre pour handicapés à Modir. Cette attaque, si elle est avérée, est à condamner. Ces attaques s'inscrivent dans un schéma par trop familier : les installations et le personnel médicaux, ainsi que les civils qu'ils servent, sont victimes de frappes organisées par le régime syrien et ses alliés russes. Les Russes prétendent avoir une influence sur le régime syrien. Ils prétendent vouloir élargir l'assistance humanitaire à certaines régions, mais c'est leur allié, Al-Assad, qui empêche l'aide humanitaire d'atteindre un grand nombre de personnes dans le besoin, une attitude déplorable, et encore plu méprisable, même pour Al-Assad. Son régime autorise les convois humanitaires pour ses partisans, tout en empêchant une aide vitale d'atteindre d'autres Syriens. Nous prenons nos amis russes au mot lorsqu'ils disent qu'ils résoudront ces problèmes humanitaires s'ils continuent à collaborer avec l'Iran et Al-Assad.

Les États-Unis sont déterminés à trouver une solution en Syrie. Nous devons accroître l'accès humanitaire aux communautés assiégées et qui souffrent. Nous devons tenir le régime responsable pour son déni d'assistance, mais la seule solution durable en Syrie et le seul moyen de mettre fin à la violence et de vaincre le terrorisme passe par une transition politique qui ne permette pas à l'influence iranienne de remplacer l'EIIL ou Al-Assad au pouvoir. Si la guerre civile se poursuit, de plus en plus de personnes souffriront et nos succès contre l'EIIL ne feront qu'ouvrir la voie à d'autres extrémistes cherchant à exploiter le conflit. Tous ceux qui ont répondu à l'appel provoqué par la tragédie humaine en Syrie ont nos remerciements et notre respect, mais nous ne devons pas oublier et nous n'oublierons pas ce qui est nécessaire pour véritablement résoudre la crise : un vrai processus politique par lequel le peuple syrien aura la capacité d'assurer sa propre sécurité et de déterminer son propre avenir.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais féliciter M. Lowcock pour son premier exposé au Conseil de sécurité sur la Syrie. Il a plus de 30 années d'expérience, ayant dirigé et géré des réponses aux crises humanitaires dans le monde entier. Il a également une expérience avisée en matière de leadership stratégique dans le domaine du développement international.

Nous sommes également reconnaissants à l'Envoyé spécial pour la Syrie, M. de Mistura, pour sa mise à jour instructive. Nous saluons son engagement exceptionnel et sa détermination à rechercher la paix en Syrie. Nous nous félicitons de la diplomatie multiforme axée sur le réglement de la crise.

Le Kazakhstan reste attaché à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne ainsi qu'à la continuité des institutions de l'État. Nous prenons note des progrès graduels réalisés sur le front politique pendant les réunions de Genève et d'Astana et appelons l'attention sur la diminution de l'activité militaire et l'amélioration de la situation humanitaire dans les quatre zones de désescalade. Astana réaffirme sa volonté de promouvoir davantage le processus politique en vue d'instaurer la paix et la stabilité en Syrie. Je tiens à souligner que la plateforme d'Astana vient compléter la plateforme de Genève et n'a pas vocation à la remplacer.

Le Kazakhstan estime que dans le cadre des efforts visant à formuler une stratégie de sortie, il faut adopter une approche régionale, car il s'agit d'une méthode très efficace pour désamorcer la situation et éviter qu'elle ne se détériore davantage. Par conséquent, nous appelons tous les États de la région du Moyen-Orient et du Golfe à se joindre aux pays garants et à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que le régime de cessez-le-feu soit observé et respecté par toutes les parties. Afin d'assister à de nouveaux progrès, il est important de continuer à appuyer les objectifs et les acquis des négociations de Genève et d'Astana et des trois garants.

La situation humanitaire est grave et mérite notre attention. Le Kazakhstan apprécie au plus haut point les activités du personnel humanitaire des Nations Unies en poste en Syrie, à savoir le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), l'Organisation mondiale de la santé et le Croissant-Rouge arabe syrien. Nous appelons le Gouvernement syrien et les pays voisins à ne pas entraver l'accès de l'aide humanitaire aux camps de réfugiés et nous exhortons la Syrie à ouvrir des couloirs humanitaires vers les zones assiégées.

À la suite d'un examen approfondi par l'Organisation des Nations Unies, nous avons été heureux d'apprendre que la ville de Deïr el-Zor – et ses 93 500 habitants – a été rayée de la liste des villes assiégées. Cependant, 419 920 personnes sont toujours assiégées dans 10 emplacements en Syrie. Nous sommes encouragés par le fait que le personnel humanitaire des Nations Unies, l'OCHA, le Croissant-Rouge arabe syrien et le Programme alimentaire mondial pourront acheminer pour la première fois depuis le début du mois de l'aide humanitaire à Deïr el-Zor.

Le retrait en toute sécurité des civils des zones de guerre et leur protection doit être la priorité de toutes les opérations. Nous appuyons la visite du Secrétaire général adjoint Lowcock en Syrie dans un proche avenir afin qu'il puisse constater la situation sur le terrain par lui-même. Les parties au conflit et les pays qui les soutiennent doivent se mettre d'accord sur la libération des otages, le transfert des morts et l'échange d'informations sur les personnes disparues.

Enfin, le Conseil de sécurité doit s'acquitter de ses obligations en prenant des mesures plus efficaces et concertées pour résoudre la crise syrienne dans les meilleurs délais.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre. Je tiens également à vous féliciter pour votre succès dans la conduite des délibérations du Conseil.

Ayant tout juste entendu les exposés de nos collègue, je ne peux m'empêcher de les comparer. La comparaison montre que certains de nos collègues savent de quoi ils parlent et savent ce qui se passe en Syrie car ils sont politiquement impliqués sur le terrain et suivent l'évolution de la situation en Syrie. Mais d'autres intervenants n'ont pas l'expérience acquise sur le terrain. Et donc, ils ne savent pas ce qui se passe en Syrie. Ils fondent principalement leurs déclarations sur les inventions des médias et sur des informations fournies par les services de renseignement, ce qui donne une image de ce qui se passe en Syrie sans aucun rapport avec la lutte contre le terrorisme et qui image dépeint une crise humanitaire qui a été provoquée uniquement par le Gouvernement syrien. Je commence ma déclaration par cette comparaison, qu'il est très important de garder à l'esprit, afin que certains collègues comprennent bien qu'après sept années d'une guerre terroriste imposée à mon pays, il est temps de renoncer aux comportements belliqueux, aux mensonges et aux tromperies.

J'ai écouté très attentivement l'exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Mark Lowcock. Je lui souhaite plein succès dans l'exécution de sa noble mission en tant que Chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Je tiens à l'assurer de notre volonté profonde de coopérer à tout effort sincère pour remédier aux conséquences de la situation humanitaire dans mon pays, du moment que l'objectif visé est de venir véritablement en aide à la population syrienne sans chercher à profiter de ses souffrances à des fins interventionnistes.

Depuis le début de la guerre terroriste qui est menée contre mon pays, le Gouvernement syrien coopère avec l'ONU et ses différents organismes chargés de fournir une assistance humanitaire aux personnes dans le besoin, sur la base des principes régissant l'action humanitaire, en particulier la résolution 46/182 de l'Assemblée générale. Le premier de ces principes, c'est le respect de la souveraineté syrienne, qui a été confirmé dans toutes les résolutions que le Conseil de sécurité a adoptées sur la République arabe syrienne. La question de la souveraineté est extrêmement importante et certains ont tendance à l'oublier. Je voudrais, avec tout le respect que je lui dois, signaler à M. Lowcock qu'il a d'ailleurs lui aussi commis cette erreur aujourd'hui en omettant totalement de parler de la coopération avec le Gouvernement syrien dans son exposé, comme si le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) travaillait avec des fantômes en Syrie et non avec le Gouvernement.

Suite à la publication du quarante-troisième rapport du Secrétaire général sur la situation humanitaire en Syrie (S/2017/794), nous pensons que le moment est vraiment venu de passer du déni à la reconnaissance du fait que la cause de la crise dans mon pays est l'émergence et la prolifération des groupes terroristes armés, à commencer par Daech, le Front el-Nosra et tous les groupes qui leur sont associés. Avec l'aide de l'étranger, ils font venir dans mon pays des dizaines de milliers de combattants terroristes étrangers qui s'infiltrent dans les quartiers et les villages, utilisant les civils comme boucliers humains et propageant leurs idéologies barbares, comme l'a confirmé le rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des

sanctions créée par la résolution 1526 (2004) publié sous la cote S/2015/358.

En violation flagrante du droit international, certains États ont également imposé des sanctions économiques unilatérales arbitraires contre le peuple syrien, ce qui a entraîné une grave détérioration des conditions de vie et exacerbé les souffrances dans tous les domaines, économique, social, humanitaire et sanitaire. Ma collègue, l'Ambassadrice des États-Unis, vient de dire que son gouvernement va verser 860 millions de dollars à nos voisins de la Jordanie, de la Turquie et du Liban pour l'accueil des réfugiés syriens. N'aurait-il pas mieux valu utiliser cet argent pour aider ces réfugiés à rentrer dans leur pays, la Syrie, pour y reconstruire les écoles, les hôpitaux et les routes au lieu de faire pression pour qu'ils demeurent hors du territoire syrien?

Il y a quelques jours nous avons rencontré M. Lowcock et nous lui avons exposé très clairement les préoccupations du Gouvernement syrien face à la qualité du travail de l'OCHA ces derniers temps. Nous l'avons fait dans l'espoir d'établir une relation transparente, professionnelle et objective qui conduise à la réalisation de nos objectifs communs, à savoir répondre aux besoins de la population syrienne, fournir une assistance à tous ceux qui en ont besoin et remettre sur pied l'infrastructure afin que les réfugiés et les déplacés puissent rentrer chez eux une fois que la stabilité aurait été restaurée grâce aux efforts de la Syrie et de ses alliés et amis.

La relation que nous espérons mettre en place avec l'ONU est d'abord et avant tout une relation fondée sur le droit qui respecte les principes régissant le travail humanitaire. Deuxièmement, c'est une relation éthique fondée sur la non-politisation de la situation humanitaire et sur la nécessité de ne pas s'en servir pour faire pression sur le Gouvernement syrien. Troisièmement, c'est une relation de partenariat et de coopération qui reconnaisse les efforts du Gouvernement syrien en matière d'assistance et permette de lever les obstacles qui entravent la livraison de cette assistance. Quatrièmement, c'est une relation pragmatique qui reconnaisse que la véritable cause des souffrances syriennes c'est le terrorisme international, ainsi que les sanctions économiques unilatérales arbitraires imposées par les États-Unis, l'Union européenne et d'autres contre le peuple syrien. Cinquièmement, c'est une relation qui reconnaisse que les actions illégales de la soi-disant coalition internationale accroissent les souffrances des Syriens, qui sont tués par milliers et dont les infrastructures sont détruites. Sixièmement, c'est une relation crédible qui admette que, pour évaluer la situation humanitaire en Syrie, on ne peut pas se reposer sur des sources douteuses ou ayant des liens avec des organisations terroristes. Et c'est une relation qui se refuse à considérer la souffrance des Syriens comme une marchandise, qui reconnaisse que les conférences des donateurs ne servent que de faire-valoir, et qui rejette l'exploitation à des fins politiques de cette crise humanitaire par les pays donateurs et les appelle à tenir leurs engagements. D'ailleurs, les promesses d'assistance ne couvrent même pas 33 % des besoins. C'est une relation qui dénonce également le fait que certains pays posent des conditions politiques au financement de la réponse humanitaire, ce qui est incompatible avec les règles et principes du travail humanitaire et remet en cause le rôle de l'ONU dans ce domaine.

Il y a deux ans, j'avais appelé l'attention du Conseil sur une frappe aérienne menée par la « coalition internationale » – et par là, je veux dire par un avion américain – contre une école pour enfants handicapés à Raqqa, qui avait fait plusieurs dizaines de victimes. Et aujourd'hui, tout d'un coup, j'entends ma collègue formuler des accusations selon lesquelles l'armée de l'air syrienne aurait attaqué une école pour enfants ayant des besoins particuliers dans la même zone. La relation dont je parle ne doit pas viser uniquement à alléger les souffrances, et encore moins à exercer un quelconque chantage. Elle doit aussi se fonder sur la confiance, le partenariat, la coopération, le dialogue, le professionnalisme et la crédibilité, et non imposer des conditions qui violent la souveraineté de la Syrie.

Depuis le début de la crise, comme on l'appelle, le Gouvernement syrien n'a épargné aucun effort pour prendre part aux efforts visant sincèrement à améliorer l'accès humanitaire. À titre d'exemple, mon pays a récemment accepté et approuvé la proposition du Coordonnateur résident de mettre en place un mécanisme réunissant le Gouvernement syrien, la Fédération de Russie et l'ONU pour encourager la coordination entre les acteurs humanitaires présents en Syrie, dans le cadre du plan d'intervention et des projets de convois conjoints. Nous avons également accepté d'examiner et de mettre en œuvre des mesures concernant l'acheminement de l'aide dans les zones de désescalade. Ce mécanisme a tenu sa première réunion à Damas le 19 septembre.

Le Gouvernement syrien insiste sur le fait que l'assistance humanitaire ne doit pas se limiter aux

seules zones déstabilisées et qu’elle doit aussi parvenir aux zones qui ont été libérées du terrorisme par l’Armée arabe syrienne et les forces alliées et amies, notamment Deïr el-Zor, l’est d’Alep et d’autres. Nous sommes très reconnaissants aux Gouvernements russe et iranien de l’importante assistance qu’ils nous apportent. Certains voudraient combattre la Russie en Syrie, combattre l’Iran en Syrie et combattre les forces alliées en Syrie.

J’ai également écouté attentivement l’exposé de l’Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura. Je voudrais rappeler qu’à l’occasion du débat général qui a eu lieu à l’Assemblée générale il y a quelques jours (voir A/72/PV.19), le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères syrien a déclaré que, depuis le début de la guerre terroriste menée contre nous, la politique de l’État syrien s’appuie sur deux piliers majeurs, à savoir lutter contre le terrorisme et travailler avec assiduité et cohérence pour parvenir à une solution politique qui mette fin à l’effusion de sang et rétablisse la stabilité, dans la poursuite du processus de réconciliation nationale dont le succès est démontré, car elle a permis à des milliers de déplacés et de réfugiés de regagner leurs foyers. Ce processus a largement contribué à améliorer les conditions de vie d’un grand nombre de Syriens, qui n’ont que trop souffert des crimes terroristes.

Mon gouvernement a démontré son sérieux attachement aux processus d’Astana et de Genève. Nous avons assisté à sept séries de négociations à Astana et à sept autres séries à Genève. Pourtant, certains disent encore que le Gouvernement syrien n’est pas sérieusement engagé dans le processus politique. Dans ce cas, pourquoi diable étions-nous donc présents aux sept séries d’Astana et aux sept séries de Genève? Mon pays est favorable au processus d’Astana et à l’identification des zones de désescalade qui en a résulté, dans l’espoir que nous parviendrons à véritablement mettre fin aux hostilités, notamment à faire la distinction entre les groupes terroristes tels que Daech et El-Nosra et autres et les groupes qui ont accepté de s’associer au processus d’Astana. Qu’y a-t-il de mal à cela? Cela n’est-il pas compatible avec les résolutions du Conseil de sécurité?

Dans le même ordre d’idées, mon gouvernement réaffirme son attachement au processus de Genève et cherche à le faire progresser. La délégation de la République arabe syrienne a participé à chaque série des pourparlers de Genève, de façon sérieuse et responsable. Récemment, nous avons participé à une série de négociations très utile avec l’Envoyé spécial et son équipe, lors desquelles nous avons mis l’accent sur deux sujets principaux : la lutte contre le terrorisme et les réunions entre experts en droit constitutionnel.

Pour terminer, mon gouvernement réaffirme qu’il continuera de lutter sans relâche contre le terrorisme international sur l’ensemble des territoires de la République arabe syrienne – je le répète, l’ensemble des territoires de la République arabe syrienne. Nous insistons sur notre position de longue date, à savoir que la solution à la crise syrienne est une solution politique fondée sur le dialogue intersyrien, sous direction syrienne et sans intervention ou conditions préalables extérieures.

Le Président (*parle en anglais*) **:** La représentante des États-Unis d’Amérique a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M[me] Haley (États-Unis d’Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à répondre à quelques observations qui ont été faites afin de mettre les choses au point.

La Russie se trompe lorsqu’elle dit qu’il faut mettre fin à l’aide transfrontalière parce que l’accès aux populations s’est amélioré. M. Lowcock vient d’informer le Conseil du fait qu’en août, les convois humanitaires interinstitutions de l’Organisation des Nations Unies n’ont pu atteindre que 280 500 personnes – alors qu’ils devaient atteindre 1,3 million de personnes. Cela ne représente que 21 % de l’objectif visé. Dans le même temps, l’Organisation des Nations Unies atteint chaque mois plus d’un million de personnes résidant au-delà des frontières de la Syrie. C’est le million de personnes qui seraient laissées sans rien si nous cessions l’aide transfrontalière. Par ailleurs, le régime syrien continue de retirer des articles médicaux des convois et réduit artificiellement le nombre de bénéficiaires. Ces agissements ne sont pas des manifestations de bonne volonté de la part du Gouvernement et elles ne viennent pas d’un gouvernement auquel nous pouvons faire confiance. Ce n’est pas le bon moment pour réduire les outils qui nous permettent d’atteindre les populations dans le besoin. Les Syriens souffrent depuis près de sept ans. En bref, l’aide transfrontalière doit se poursuivre afin de sauver des millions de personnes de la mort et de la destruction.

Je tiens également à dire que beaucoup d’entre nous veulent voir une fin à la crise syrienne. Nous avons tous vu trop de personnes souffrir, nous nous sommes tous réunis au Conseil de sécurité à de trop nombreuses reprises pour discuter de la situation. Mais

je voudrais expliquer à notre homologue syrien que les réfugiés n'ont pas quitté la Syrie uniquement à cause des terroristes. Je me suis rendue en Jordanie pour parler aux réfugiés. J'ai parlé aux réfugiés en Turquie. Et tous, qu'ils se trouvent dans un camp ou non, m'ont dit que leur plus grande crainte était le régime. Ils ont quitté la Syrie par crainte du terrorisme, mais également par crainte de leur propre gouvernement.

M. Ja'afari parlait de l'aide. Ce sont en réalité 697 millions de dollars qui sont distribués aux pays hôtes. Nous donnons cet argent aux pays d'accueil parce que nous savons qu'ils prennent soin de leur peuple. Nous en avons eu la preuve. Nous voudrions donner cet argent à la Syrie. Nous voudrions donner cet argent à son gouvernement – si nous avions la preuve qu'il prend soin de son peuple. La confiance se mérite. Elle doit reposer sur la bonne foi et la bonne volonté. Nous n'avons rien vu de cela. Nous ne perdons pas espoir de le voir, mais M. Ja'afari ne peut en aucun cas venir au Conseil et dire que qui que ce soit prend des mesures à des fins politiques. La vérité, c'est que la seule chose sur le plan politique que nous voulons, c'est que les Syriens puissent rentrer chez eux et vivre sous un Gouvernement qui prenne soin de son peuple. Nous devons obtenir la preuve que le Gouvernement syrien œuvre pour le bien de son peuple. Nous devons avoir la preuve que les Syriens ont plus d'intérêt à retourner en Syrie qu'à rester en Turquie et en Jordanie, parce qu'en ce moment, ils sont mieux pris en charge en Jordanie et en Turquie qu'ils ne l'ont jamais été en Syrie. Ils méritent de rentrer chez eux. Ils méritent de se sentir en sécurité. Et ils méritent d'être dans un endroit où le Gouvernement prend soin d'eux.

Le Président (*parle en anglais*) **:** Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) **:** Je n'ai pas l'intention de m'engager dans une polémique, mais nous devons examiner de façon complète les statistiques sur le nombre de personnes qui ont accès à une aide humanitaire en Syrie et de celles qui ont reçu une aide de l'ONU. Je pense qu'il s'agit de l'un des défis que le nouveau Secrétaire général adjoint devra relever. Je me souviens de la dernière fois où nous avons parlé de la question syrienne et de l'accès humanitaire en salle des consultations avec un représentant du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), qui nous a fourni des données convaincantes sur le nombre de personnes bénéficiant d'une aide humanitaire. Si je ne m'abuse, grâce à l'aide fournie par le Gouvernement syrien, ce ne sont pas des centaines de milliers, mais 5 millions de personnes qui ont reçu une aide grâce à la coopération de l'OCHA avec le Gouvernement syrien. Je ne veux pas contester les chiffres, mais j'aimerais que nous examinions les statistiques de façon complète. Je voudrais demander au Secrétaire général adjoint Lowcock de se pencher sur cette question. Mettons nos montres à la même heure, pour ainsi dire, sur cette question.

Le Président (*parle en anglais*) **:** Le représentant de la République arabe syrienne a demandé la parole pour une nouvelle déclaration. Je lui donne la parole.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) **:** Je suis désolé de prendre de nouveau la parole. Tout d'abord, des documents de WikiLeaks – le scandale WikiLeaks – ont révélé les intentions du Gouvernement américain, depuis 2006, de renverser le régime dans mon pays. Les documents de WikiLeaks ont été publiés aux États-Unis, et le livre est disponible sur le portail Amazon pour quiconque souhaite l'acquérir. Il s'agit de mon premier point.

Deuxièmement. Dans ses mémoires, Mme Hillary Clinton a reconnu que c'est le Gouvernement des États-Unis qui a créé Daech, el-Nosra, Al-Qaida et d'autres. Des dizaines de livres publiés aux États-Unis et en Europe parlent tous de l'utilisation du terrorisme politique « islamique » pour précisément enchaîner les gouvernements dans notre région arabe et moyen-orientale.

Troisièmement. Pouvons-nous oublier ce qui s'est passé en Iraq? Pouvons-nous oublier le scandale qu'a été l'invasion de l'Iraq et les malheurs auxquels elle a conduit dans notre région et en Iraq?

Quatrièmement. Qui a invité et autorisé ce qu'on appelle les forces de la coalition internationale à venir dans mon pays? Et que font les forces militaires américaines dans certaines parties du territoire de notre pays, la Syrie? Y a-t-il une justification à cela? Comment peut-on violer la souveraineté de mon pays militairement dans de nombreuses régions, au mépris flagrant du droit international? Que font les forces américaines sur le territoire de mon pays? Et qui leur a demandé de venir?

Cinquièmement. Pour quelles raisons les États-Unis d'Amérique et le Pentagone ont-ils établi un centre de commandement appelé « salle des opérations » à Amman, en Jordanie, depuis le début de la crise dans

mon pays? N'est-ce pas pour entraîner les terroristes et les infiltrer dans mon pays à travers les frontières?

Sixièmement. Nous ne devons pas oublier que le précédent Gouvernement américain a consacré 500 millions de dollars à la formation de 39 terroristes seulement : 500 millions de dollars pour 39 terroristes seulement, pour libérer la Syrie du régime au pouvoir. On sait comment cela s'est terminé. Les 39 terroristes ont rejoint au final le Front el-Nosra et Daech avec armes et bagages américains.

Septièmement. Qui a lancé une frappe aérienne contre la position de l'armée syrienne sur la colline Tharda, à Deir el-Zor, le 17 septembre 2016, il y a un an? Cette question a été déjà examinée au Conseil. N'est-ce pas l'aviation américaine qui a frappé la position de l'Armée arabe syrienne à Deir el-Zor, qui protégeait 300 000 civils contre Daech? Quel a été le résultat de cette acte? Le résultat a été que Daech s'empare de la position et bombarde la ville de Deir el-Zor pendant toute une année. Cela s'est reproduit dernièrement.

Le 21 septembre, les ministères syrien et russe de la défense ont annoncé que la ville de Der el-Zor sera reprise à Daech dans une semaine. Notre armée était aux portes de la ville, et l'aviation russe et syrienne y a éliminé 850 terroristes de Daech. Les terroristes se sont repliés et l'armée syrienne a repris la ville et les régions environnantes. Ce qui a eu lieu par la suite est inimaginable. La coalition internationale dirigée par les États-Unis d'Amérique a arrêté ses opérations à Raqqa, bastion de Daech, et lancé les Forces démocratiques syriennes, qu'ils appuient, à l'assaut de Der el-Zor, ville que notre armée s'attachait à libérer. Je dis bien : la coalition internationale a arrêté ses opérations à Raqqa et lancé lesdites forces démocratiques syriennes à l'assaut de Deir el-Zor. Comme si les Américains voulaient entrer avant l'armée syrienne à Deir el-Zor, au lieu de combattre Daech à Raqqa, qui est son principal bastion.

Bien entendu, il y a des photos aériennes prises par les satellites de nos amis et alliés russes montrant des unités américaines avec Daech se relayant et échangeant les positions sans combattre, et des hélicoptères transportant des chefs de Daech vers des destinations inconnues.

Ce que je veux dire par cette intervention, c'est que l'attitude américaine, et européenne plus précisément, concernant ce qui se passe dans mon pays est contraire à toutes les résolutions adoptées par le Conseil depuis le début de la crise syrienne – toutes les résolutions sur la lutte contre le terrorisme ou concernant la situation politique en Syrie.

Il faut que le Gouvernement des États-Unis d'Amérique sache et comprenne que nous sommes un État souverain, tout comme les États-Unis d'Amérique sont un pays souverain. Nous ne prétendons pas vouloir nous battre contre les États-Unis d'Amérique. Non, bien sûr. Mais ce que nous voulons, c'est que les États-Unis d'Amérique adoptent une politique autre que celle, erronée, poursuivie actuellement en Syrie. Quel intérêt avons-nous, en tant que Syriens, à ce que des millions de Syriens restent à l'extérieur de la Syrie? Ma collègue a dit que les Syriens ont fui les pratiques du Gouvernement syrien. Bien, je vais dire maintenant devant tout le monde ce que veut le Gouvernement : il veut que les pays qui accueillent des réfugiés leur permettent de rentrer chez eux. Mais pour que des millions de Syriens puissent retourner dans leur pays dans la dignité, il faut lever les sanctions imposées unilatéralement afin que ces millions de réfugiés puissent trouver du travail, des usines, des possibilités d'emploi et les conditions d'une vie digne plutôt que d'etre gardés dans les pays voisins.

Voilà ce que nous voulons dire lorsque nous ne cessons de dire que le Gouvernement syrien fait l'objet d'un chantage : ou il fait des concessions, ou la situation des réfugiés et de l'opposition dite modérée, modifiée génétiquement comme nous le disons à M. de Mistura, se poursuivra. C'est du chantage, clair et net. Ce n'est pas de cette façon qu'on parviendra à une solution politique. Un règlement politique doit impliquer l'intention de nous aider en tant que Gouvernement, non de jouer contre nous et d'utiliser l'élément humain comme moyen de pression sur nous.

La séance est levée à 16 h 40.